

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	25.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Régulation des marchés financiers
Acteurs	Schneider Schüttel, Ursula (sp/ps, FR) NR/CN
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1990 - 01.01.2020

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Régulation des marchés financiers, 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss. téléchargé le 25.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Crédit et monnaie	1
Régulation des marchés financiers	1

Abréviations

GwG	Geldwäschereigesetz
GwV	Geldwäschereiverordnung
GAFI (FATF)	Groupe d'action financière (Financial Action Task Force)

LBA	Loi sur le blanchiment d'argent
OBA	Ordonnance sur le blanchiment d'argent
GAFI	Groupe d'action financière

Chronique générale

Economie

Crédit et monnaie

Régulation des marchés financiers

MOTION
DATE: 20.03.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Ursula Schneider Schüttell (ps, FR) demande au Conseil fédéral une modification de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA). Plus précisément, elle souhaite que l'**obligation de diligence**, prévue pour les personnes «réputées comporter un risque accru», **s'applique aux transactions réalisées avec des centres financiers offshore**. Selon la parlementaire fribourgeoise, ce renforcement du contrôle de légalité s'impose après les scandales liés au Panama Papers et Paradise Papers.

Le Conseil fédéral s'est opposé au projet de renforcement de la LBA. Il a rappelé que l'art.6 al.1 de la LBA prenait déjà en compte un renforcement de l'obligation de diligence selon les risques de comportement illégal, et que ces risques étaient définis dans l'art.13 al. 2 de l'ordonnance sur le blanchiment d'argent (OBA). Parmi ces risques figurent notamment le siège ou la nationalité. De plus, il a précisé que les standards internationaux du Groupe d'action financière (GAFI) ne considéraient pas les relations financières avec des places financières potentiellement offshore comme à risque.

Lors du vote, la motion a été rejetée par 136 voix contre 57. La minorité du Parti socialiste et des verts n'a pas réussi à faire entendre sa voix sur cette thématique financière.¹

1) BO CN, 2019, pp.472